



CLUB: JUDO CLUB
Saint-Barthélemy d'Anjou
Siège social : Hôtel de ville de
Saint-Barthélemy d'Anjou
49124 Saint Barthélemy d'Anjou

CERTIFICAT MEDICAL

L'état de santé de _____ ne
présente pas de contre indication à la pratique du judo et ju-jitsu de loisir ainsi
que de compétition.

Fait le :

A :

Signature et cachet du médecin

Exemplaire à conserver par le club

Source : comité départemental de Maine et Loire



CLUB: JUDO CLUB
Saint-Barthélemy d'Anjou
Siège social : Hôtel de ville de
Saint-Barthélemy d'Anjou
49124 Saint Barthélemy d'Anjou

CERTIFICAT MEDICAL

L'état de santé de _____ ne
présente pas de contre indication à la pratique du judo et ju-jitsu de loisir
ainsi que de compétition.

Fait le :

A :

Signature et cachet du médecin

Exemplaire à conserver par l'adhérent dans son passeport

Source : comité départemental de Maine et Loire